

## MARINE ET PROJECTION

Vice-amiral d'escadre

Alain Oudot de Dainville,

Major général de la marine.

### Projection maritime

« Ce sont les ratés de l'économie et du commerce qui se dotent d'une armée formidable, tandis que les maîtres de l'économie se contentent de contrôler les voies de communication. » Comme le souligne cette remarque de F. Braudel, la question qui se pose aux gouvernants est celle du choix d'une politique de défense. Les états majors déclinent ensuite cette politique en grandes orientations de défense, les marins doivent à leur tour définir une stratégie navale cohérente avec ces différents choix.

Deux grands choix stratégique sont possibles : le développement d'une marine de haute mer, capable d'agir loin de ses bases, et la défense du territoire et de ses côtes. Ces deux grandes options peuvent en partie se croiser avec les quatre fonctions stratégiques familières que sont la dissuasion, la protection, la prévention et la projection.

Ces stratégies ne peuvent cependant s'appliquer qu'en disposant préalablement de la maîtrise des mers ou à défaut d'une suprématie, limitée au cadre espace-temps nécessaire pour atteindre ses objectifs.

Par ailleurs, ces stratégies sont étroitement dépendantes des politiques choisies et de la dimension que l'on souhaite leur donner, dimension nationale ou européenne.

### L'historique, un long balancier en fonction des menaces

- Les guerres navale et terrestre étaient traditionnellement dissociées bien que par exemple l'épopée des Vikings et les descentes anglaises à Quiberon soient des exemples de projection de puissance. On peut constater également que les blocus avaient peu d'effet sur des pays qui vivaient en quasi autarcie. Il a fallu d'une certaine manière passer du cognac au whisky... Face à cette menace de projection par voie de mer, l'adversaire a cherché à développer une stratégie de protection. Protection statique, comme Vauban a su si bien le faire en France, ou protection dynamique, à l'image de l'aventure vécue par les corsaires.

- Les première puis seconde guerres mondiales voient la projection devenir une fonction importante dans la manœuvre stratégique. Les opérations menées aux Dardanelles en constituent une célèbre tentative, avant que la guerre du Pacifique puis les débarquements de 1944 n'en voient la pleine réalisation. La guerre de Corée et celle des Malouines, plus proche de nous, confirmeront la pertinence de la projection.
- La guerre froide a succédé aux deux conflits mondiaux, avec le partage des tâches dans l'OTAN entre les alliés, les Américains se réservant l'exclusivité de la projection avec leurs forces navales, alors que la maîtrise des mers était contestée par la puissante - du moins en théorie - armada soviétique. L'effondrement du mur de Berlin et la dislocation du bloc de l'Est ont modifié le rapport de force, les alliés pouvant prétendre bénéficier de la maîtrise des mers. La guerre du Golfe en 1990 a permis d'en tirer rapidement profit, les Américains ayant pu acheminer sans difficulté leurs troupes. Avec la maîtrise de la mer, les alliés sont ainsi en mesure d'afficher une stratégie de la mer vers la terre, mais depuis le 11 septembre cette stratégie a pris une nouvelle dimension, puisque des forces qui contestent la suprématie américaine s'efforcent de s'échapper du couvercle de l'hégémonie. Ajoutons que le terrorisme n'est pas seulement cantonné à la terre mais fait aussi peser une menace en mer. Récemment, le «First Sea Lord» britannique s'est à ce propos dit particulièrement préoccupé par de possibles attentats suicides menés en mer.

### **Le milieu, une évolution**

- Le caractère stratégique de la mer a profondément cru, du fait de son statut juridique marqué par la liberté d'usage et des progrès techniques. La globalisation des échanges fait transiter à proximité de pays en famine des richesses qui suscitent la convoitise.
- Le progrès technique et la compétitivité commerciale font que les équipages sont moins nombreux sur les navires. C'est ainsi que la piraterie se développe notablement. En dix ans, le nombre de cas a été décuplé.
- La mer est un espace de liberté naturel qui favorise par ce fait le développement de nouveaux trafics, comme l'immigration clandestine, la drogue... La mer a toujours été simultanément un espace de droit pourvu qu'on le respecte. La convention de Montego Bay en a tracé les limites. Les flottes militaires garderont encore pour longtemps leur impunité, alors que la souveraineté et le terrorisme ne font que compliquer l'implantation sur les territoires étrangers. Le pavillon devient par ailleurs un moyen de limitation voire de

contournement des cadres trop contraignants. En choisissant des pavillons complaisants, certains trafics profitent habilement de la liberté offerte par l'espace maritime.

## **Les grandes options politiques**

- La puissance américaine est aujourd'hui une réalité qu'il faut prendre en compte sans doute pour encore longtemps. La primauté du droit reste cependant une exigence absolue, que le rôle de l'ONU doit incarner au mieux, malgré des échecs qui fragilisent sa légitimité. Les intérêts nationaux de chacun des pays demeurent vivaces et ont leur part de légitimité. Ces intérêts propres et particuliers induisent des perceptions et appréciations différentes, confortées par des différences de réglementation. Mais on peut également noter que certains intérêts deviennent de plus en plus transverses, comme celui des trafics divers par voie de mer, qui nécessitent un front commun.
- Le maintien d'un lien transatlantique fort est une condition toujours actuelle de notre sécurité. L'Europe de la Défense ne se fera pas en opposition à l'OTAN mais en complémentarité. On peut observer d'ailleurs que dans la nouvelle constitution, les décisions de Défense devraient être prises à l'unanimité. Mais il n'y a pas de Défense sans politique étrangère et de sécurité commune, dont le pivot est le haut représentant puis ultérieurement peut-être le ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne.
- Les budgets de Défense sont cependant en diminution presque partout, imposant une fédération des moyens plus qu'une spécialisation par marine, parce qu'il reste des intérêts nationaux forts dont il faut tenir compte. Une force de réaction rapide européenne est appelée de nos vœux, force qui doit être cohérente avec les Nato Reaction Forces. Chaque pays ayant sa propre sensibilité, les grandes orientations communes doivent la respecter. La démarche capacitaire initialisée en Europe est intéressante et permet par ailleurs, petit à petit, de fédérer les efforts de défense des différents pays.
- Le besoin grandissant de sécurité de la part de nos concitoyens est également un facteur important qui oblige nos gouvernants à y répondre par une politique et des moyens adaptés. Les nations européennes doivent ainsi choisir une stratégie maritime entre la protection et la projection.

## **La protection**

- Cette fonction a pour premier objectif d'assurer la défense maritime des côtes et la sauvegarde des intérêts de l'Etat dans les approches. Cela demande

des moyens, une organisation, une réglementation que tout pousse à rendre la plus commune possible entre les Etats concernés. Dans l'attente d'une unité plus forte, des exemples de coopération existent déjà, les expériences récentes du Tricolor et du Prestige sont là pour le montrer.

## **La projection - La doctrine américaine**

La conception américaine, exprimée par le «Naval power 21», a pour finalité de «projeter la puissance pour influencer les événements en mer et à terre sur le territoire national ou par delà les mers.»

Les quatre qualités fondamentales des forces navales identifiées afin d'atteindre cet objectif stratégique majeur sont :

- le caractère décisif : chaque unité de la marine sera équipée, organisée, et entraînée pour entraîner des effets décisifs, létaux et non létaux, sur les points d'actions voulus;
- l'autonomie : les forces sont capables d'arriver rapidement et de rester sur le théâtre pour de longues périodes. Les capacités maritimes procurent les capacités de projection les plus grandes;
- la réactivité : les forces navales opèrent partout dans le monde, en permanence, de manière continue, libres des contraintes de stationnement ou d'accord;
- la souplesse : les forces sont ramassées, l'adaptation permanente les rend toujours plus souples.

En résumé, quand la présence ne réussit pas à dissuader l'adversaire potentiel et que la crise se transforme en conflit, des forces navales crédibles sont indispensables pour traiter la menace.

## **La projection maritime pour la puissance européenne**

- Le préalable à toute projection est la maîtrise des mers. Chaque pays a son rôle à jouer. Le concept de spécialisation n'est pas pertinent, les structures de commandement, de renseignement et de planification, doivent rester encore nationales tout en se teintant de plus en plus de couleur européenne. Il faut donc se donner les conditions de l'interopérabilité ; une force navale est un ensemble cohérent dans le quel chacun peut apporter son ou ses unités sous réserve qu'elles soient interopérables.

- o La première démarche à cet effet est d'ordre organique, par la réalisation de programmes communs, avec donc une industrie navale européenne. L'exemple des chasseurs de mines tripartites avec les Belges en est une illustration exemplaire. La coopération pragmatique que nous menons avec les Italiens au sujet des frégates multimissions va également dans ce sens.
  - o Il faut étudier nos équipements, suivre les évolutions, anticiper nos besoins en européens, ce qui est notamment le rôle de l'agence européenne de l'armement.
  - o Cette construction navale européenne s'appuie enfin sur une démarche opérationnelle, avec des réservoirs de forces, comme l'Euromarfor et la force navale franco-allemande.
- En terme de capacité, il faut se donner les moyens de projection suivants, qui constituent le socle opérationnel indispensable :
- o Moyens de renseignement de toutes sortes ;
  - o Moyens de commandement modernes, à terme capacité d'engagement multi-plates-formes, capacité d'engagement multiplateformes, etc... ;
  - o Logistique opérationnelle ;
  - o Moyens de projection de puissance, avec les porte-avions et les missiles de croisière. A titre d'exemple, 1300 missiles de cette famille ont été tirés en 10 ans depuis 1991 dont 80% à partir de plates formes navales. Cette capacité est devenue incontournable dans la panoplie des grandes puissances, donc de l'Europe. Ces missiles ont été présents dans toutes les grandes opérations militaires de ces dernières années ;
  - o Moyens de projection de force, principalement grâce aux Transports de chalands de débarquement (TCD), qui permettent de durer, comme par exemple le Rotterdam déployé au large du Liberia aux ordres de l'ONU. Ces bâtiments sont de fait employés partout, du Timor à l'Afrique, pour des missions militaires aussi bien qu'humanitaires;
  - o unités spécialisées, comme les chasseurs de mines tripartites;
  - o moyens civils pour la logistique, notamment ceux de la marine marchande, des rouliers affrétés.
- Dans le domaine des opérations navales, on peut relever des avancées mais aussi des échecs, comme le Kosovo et l'Afghanistan, où les européens n'ont

pas su agir par eux-même à temps (Kosovo) ou de manière unie (Afghanistan). Mais la démarche est lancée.

## Conclusion

- Le défi qu'il nous faut relever est de transmettre cet héritage et ces promesses à l'Europe.
- Notre génération a le poids de l'histoire, celle qui est en marche est porteuse d'espoir européen.
- Quiconque est maître de la mer possède un grand pouvoir sur terre, nous enseigne Richelieu. Les jeunes européens doivent s'approprier cette citation et l'incarner.